

Virage en épingle pour AKANEA sur la dématérialisation des factures

Limonest, le 22 septembre 2022

AKANEA, société éditrice de logiciels pour l'ensemble des métiers de la Supply chain, amorce le virage serré de la dématérialisation des factures afin de proposer à ses clients des solutions logicielles conformes à cette nouvelle réglementation à venir.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises ont l'obligation d'envoyer leurs factures à destination du secteur public de manière électronique ; mais avec l'ordonnance du 15 septembre 2021 de la loi de finances 2020, cette obligation va être généralisée à l'ensemble des entreprises françaises assujetties à la TVA. Qu'il s'agisse de l'émission ou de la réception d'une facture, cette dernière devra, à terme, être dématérialisée. Les entreprises doivent entreprendre le nécessaire pour s'assurer de leur conformité effective **au 1^{er} juillet 2024.**

Un projet interne global pour mieux servir les clients

Conscient des enjeux et problématiques que peut générer cette nouvelle obligation légale pour beaucoup d'entreprises françaises, AKANEA a anticipé ces changements et s'est mis en ordre de marche sur le sujet depuis le début de l'année 2022. Avec le soutien d'un partenaire de confiance spécialisé dans le domaine de la dématérialisation des documents, ce sont ainsi un grand nombre de services d'AKANEA qui œuvrent au quotidien à la mise en place de la dématérialisation des factures sur l'ensemble des logiciels.

« La généralisation de la dématérialisation des factures est un enjeu majeur pour l'ensemble des entreprises françaises. Bien que le délai fixé pour 2024 paraisse lointain, il est en fait très serré. En proposant cette option dans l'ensemble de nos logiciels nous permettons à nos clients d'être conformes avec l'obligation légale à venir, sans qu'ils n'aient à se soucier de rien. » - déclare Hélène KERJEAN, Responsable Marketing Produit Supply chain chez AKANEA.

Akanea TMS Freight Forwarding conforme sur la dématérialisation, le premier d'une longue série

Le produit dédié à la gestion des opérations de transport à l'international, Akanea TMS Freight Forwarding, est le premier à bénéficier des développements et du déploiement de l'option dématérialisation des factures. Active depuis le 1^{er} septembre 2022, l'option de dématérialisation des factures est disponible sur la toute dernière version du logiciel.

« Nous sommes ravis de la mise en service rapide de cette option. Nos clients sont bien souvent happés par leurs missions du quotidien ; aussi, en mettant à jour notre logiciel sur la partie dématérialisation des factures, nous leur assurons conformité mais aussi sérénité. » assure Laurane BUISSIÈRES, Cheffe de produit Akanea TMS Freight Forwarding.

A propos d'AKANEA

Editeur de logiciel métiers depuis plus de 30 ans, AKANEA conçoit et déploie des solutions logicielles de gestion à destination des professionnels de la Supply chain et de l'Agroalimentaire.

Avec plus de 1 200 clients et 20 000 utilisateurs finaux, AKANEA se distingue par la richesse fonctionnelle de ses solutions, sa maîtrise technologique, l'innovation de ses solutions et sa capacité à équiper aussi bien la très petite entreprise que des grands groupes internationaux.

AKANEA compte plus de 230 collaborateurs répartis sur 5 sites principaux en France (Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Lorient) et sur plusieurs antennes technico-commerciales en régions. AKANEA est également présent internationalement à travers des filiales et un réseau de distributeurs. AKANEA accompagne ses clients dans leurs besoins de gestion au quotidien et dans leur évolution.

Contact presse :

Hélène KERJEAN - helene.kerjean@akanea.com

Tél : +33(0)9 72 72 23 62

Mail : presse.supplychain@akanea.com